



L'INTERVIEW DES NOUVEAUX CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

Quel est le nombre de conseillers départementaux pour le Finistère et où siège cette assemblée ?

Nous sommes **54 conseillers départementaux** provenant des 27 nouveaux cantons du Finistère. Cette assemblée se réunit régulièrement à la maison du département située avenue Dupleix à Quimper. La première séance a eu lieu le 2 avril pour l'élection de la présidente. **Nathalie Sarrabezolles**, élue du canton de Guipavas, a été élue **Présidente**. Pour ce mandat la nouvelle présidente a choisi de s'entourer de **12 vice-présidents** (11 auparavant).

Quels sont les compétences principales de ce nouveau conseil départemental ?

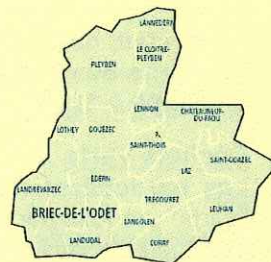
L'activité du Conseil Départemental est parfois méconnue. Et pourtant, elle **touche la vie quotidienne des Finistériens** : enfance, famille, jeunesse, personnes âgées et handicapées, insertion, collèges, routes, culture, espaces naturels, tourisme, pêche, agriculture, haut débit, nautisme... Le Conseil départemental doit organiser un service public de proximité, en garantissant la **cohésion sociale** et en contribuant à un **développement équilibré de tous les territoires** du Finistère. **À chaque âge de la vie**, tout Finistérien peut bénéficier, en fonction de ses besoins, des différentes actions du Conseil Départemental.

Les compétences de la nouvelle assemblée ont été réparties entre **4 commissions** :

- La commission « **Solidarités, Enfance, Famille** » regroupe l'autonomie des personnes âgées et handicapées, la culture, le sport, la vie associative, la langue Bretonne, la petite enfance, la jeunesse, la famille et les collèges.
- La commission « **Territoires et Environnement** » comprend la politique territoriale, les déplacements, le haut débit, le logement, l'énergie, l'eau, les déchets et les espaces naturels sensibles.
- La commission « **Insertion et Économie** » inclut l'agriculture, la pêche, l'enseignement supérieur, la recherche, l'insertion, les infrastructures, le tourisme, le nautisme, l'économie sociale et solidaire, la lutte contre l'exclusion et la coopération.
- La commission « **Ressources, Finances, Évaluation** » pilote les ressources humaines, l'évaluation des politiques publiques, les finances, le patrimoine du département et les études prospectives.

Comment votre binôme va-t-il s'organiser pour assurer le suivi des 18 communes du canton ?

Le canton de Briec est devenu le canton de Briec, Pleyben, Châteauneuf du Faou. Il regroupe aujourd'hui 18 communes et 27500 habitants, soit **3 fois plus grand qu'auparavant**. Aussi pour permettre un suivi régulier et de proximité nous avons choisi de nous répartir les rôles tout en conservant une certaine souplesse. **Cécile NAY**, membre de la commission « Ressources, Finances, Évaluation » suivra plus régulièrement les communes de l'ex canton de Pleyben et nord du nouveau Canton et **Raymond Messenger** membre de la commission « Territoire et Environnement » s'occupera davantage des communes de l'ex canton de Briec et du sud du nouveau canton. Nous nous déplacerons **régulièrement dans chaque commune** pour assurer des permanences en mairie et répondre aux attentes des élus et des citoyens. Nos permanences seront annoncées via la presse, néanmoins pour conserver de la proximité et de l'efficacité, nous pourrons également **nous déplacer en fonction des demandes spécifiques**. Notre objectif est de rester proche des préoccupations des habitants de notre territoire.



Dans ce numéro :

État Civil	2
Informations pratiques	2
La Mairie	3
Pique Nique Champêtre	3
Inauguration du stade	3
Agenda des associations	4

Cécile NAY et Raymond MESSAGER

L'ETAT CIVIL : 2ÈME SEMESTRE 2014 ET 1ER SEMESTRE 2015

Naissances

Lucie LECARDONNEL	1 Hent Ar Ti Kozh	née le 5 décembre
Noah KEROUILLAS	9 Park Toull An Nay	né le 8 décembre
Aloïs GAC	12 Hameau de Ker Reun	né le 12 décembre
Thomas MEURIC	15 Park Toull An Nay	né le 13 janvier
Yanaël LE LAMER	Rupiquet	né le 21 février
Éléa MICHON	26 Parc Ar Vêrouri	née le 5 mars
Maëli MICHON	26 Parc Ar Vêrouri	née le 5 mars

Décès

Marie GRILL	Trevidec	le 2 Décembre
Marie LE DU	Kerguen	le 20 Décembre
Yves GRILL	Trevidec	le 22 Décembre
Jeanne LE GOFF	4 Rue Jehan de Quelen	le 31 Décembre
Gabriel KERBOURC'H	Prat Guennic	le 2 janvier

INFORMATIONS PRATIQUES

Encombrants :

Le prochain ramassage des encombrants ménagers aura lieu le **1^{ER} Juillet 2015**.
Inscription en mairie jusqu'au 29 Juin.

Recensement Service National :

Les jeunes ayant atteint leur 16ème anniversaire et dans les trois mois qui suivent celui-ci, doivent faire une démarche pour être inscrits sur la liste de recensement militaire. Se présenter en Mairie, muni du livret de famille des parents.

Bruits : quelques rappels utiles

Conformément aux dispositions de l'article 19 de l'arrêté préfectoral du 01 mars 2012 relatif aux bruits dans les propriétés privées, les occupants et leurs utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes mesures afin que les activités domestiques de bricolage ou de jardinage réalisées à l'aide d'outils ou appareils bruyants, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, bétonnières, perceuses (liste non limitative) ne soient pas cause de gêne pour le voisinage, sauf intervention urgente.

A cet effet, ces travaux ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Les jours ouvrables de 8h30 à 19h30, Les samedis de 9h00 à 19h00, Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Déchets Verts

Les particuliers n'ont pas le droit de brûler leurs déchets ménagers à l'air libre. Les déchets dits "verts" produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers. À ce titre, il est notamment interdit de brûler dans son jardin : l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élagage, les résidus de taille de haies et arbustes, les résidus de débroussaillage, les épluchures.

Horaires de la Déchetterie : Zone de Lumunoc'h : Brieç

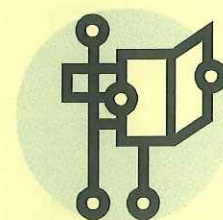
lundi de 9h à 12h et 14h à 18h, du mardi au vendredi de 14h à 18h et le samedi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 18h.

Inscription au Centre de Loisirs pour l'été 2015 du 27 avril au 6 juin.

Toute Inscription est définitive, pas d'annulation possible.

- Clôture des inscriptions jour de la porte ouverte du Centre de Loisirs : 6 juin 2015 de 10h à 13h
- Dossier complet (voir règlement intérieur) à retirer et à déposer en main propre à l'accueil de la Maison de l'Enfance. Les horaires de permanence :

Lundi-mardi-jeudi-vendredi : 9h-12h30 / 14h30-18h30. Mercredi : 8h-11h / 16h30-19h



LA MAIRIE



La Mairie est le lieu où tous les habitants de Landudal peuvent effectuer les différentes démarches administratives (inscription liste électorale, demande de C.N.I.) et se procurer les renseignements divers (location salle l'Atelier....).

Bruce Blanchard, secrétaire général et Solenn Morvan, agent administratif sont vos interlocuteurs en Mairie.

Tél. : 02.98.57.40.17
mairie-landudal@wanadoo.fr
www.landudal.fr

Les horaires d'ouverture :
Lundi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30
Mardi et jeudi de 9h à 12h30
Mercredi de 13h45 à 16h45
Vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h
Samedi de 9h à 12h

PIQUE NIQUE CHAMPETRE



La municipalité organise son traditionnel pique-nique le **dimanche 28 juin à 12h au jardin du presbytère** (près du gîte d'étape). Ce repas est ouvert à tous. Chaque personne apporte son repas. Quelques tables et bancs ainsi que barbecues sont mis à disposition. La municipalité offre l'apéritif à 12h.

Le matin pour ceux qui veulent s'aérer et partager un moment de convivialité, **la balade « la montée de l'Odét » est proposée.**

Trois départs et distances différents :

- de la cathédrale St Corentin : 22 km environ – départ à 7h30
- du village de Kerlic : 17 km environ – départ à 8h
- de l'ancienne papeterie : 10km environ - départ à 9h



Tous les départs se feront du parking de la salle l'Atelier à Landudal avec un retour vers le jardin du presbytère vers 12h.

Afin de prévoir le transport des randonneurs sur les différents points de départ, il est impératif de s'inscrire avant le **19 juin** en mairie de Landudal au 02.98.57.40.17 ou par mail à : mairie-landudal@wanadoo.fr

INAUGURATION DU STADE « MARCEL CORRÉ »

Le stade de foot sera inauguré le **samedi 30 mai**. Afin de fêter cet événement, le club de foot organise de nombreuses animations.

Au programme :

à partir de 10h :

- match des anciennes gloires contre les licenciés de l'équipe de réserve

à partir de 12h :

- Apéros, grillades, crêpes

à partir de 15h :

- Match de gala (ligue 2 féminines) : Quimper Kerfeunteun contre US Saint Malo

à partir de 18h :

- Apéro inaugural offert par la municipalité
- Repas sur réservation : moules frites

à partir de 21h : concert gratuit



Renseignements et réservations
auprès de Jean Yves au
06.77.55.70.95

LANDUL'ASSO.... L'AGENDA

Mai	
Samedi 30 mai	Inauguration du stade « Marcel Corré » à partir de 10h00  
Juin	
Samedi 13 juin	Fête de l'école, à partir de 16h30 Spectacle des enfants à partir de 18h, jeux, repas sur réservation (jambon à l'os) à l'atelier Organisée par l'association des parents d'élèves
Samedi 20 juin	Repas du CCAS à partir de 70 ans, à l'atelier, à partir de 12h
Dimanche 28 juin	Pique-nique géant et Marche « la montée de l'Odét » Au jardin du presbytère Venez nombreux avec vos paniers repas
Juillet	
Samedi 4 juillet	Fête communale Cochon grillé, bal populaire, feu d'artifice : à partir de 19h30, à l'atelier
Mardi 14 juillet	Trail Kalonad Marche nordique, randonnée : à partir de 7h30, à l'atelier
Jeudi 16 juillet	Balade pédestre « Tro bro Glazik » Départ à 19h du verger du Menez Gratuite et ouverte à tous...
Août	
Jeudi 20 août	Balade pédestre « Tro bro Glazik » Départ à 19h du Bourg Gratuite et ouverte à tous...
Jeudi 20 août	Repas du club des aînés A l'atelier, à partir de 12h

Infos pour les associations

Les demandes de subvention sont à récupérer et à retourner à la mairie pour le 29 mai

Découverte du fitness

Venez découvrir gratuitement le fitness les 17 et 24 juin
de 19h15 à 20h15 à l'Atelier
Renseignements auprès de Valérie au 02.98.57.44.14